

Revue 15 1989

Essai d'interprétation du développement médiéval de Donzère

L'histoire de Donzère au Moyen Age a fait l'objet de multiples publications et, en particulier, de plusieurs articles dans « Recherches Donzéroises » (1). Le présent article n'a pas pour but de réétudier les détails des faits historiques concernant Donzère, mais plutôt de proposer une synthèse du processus de développement du site au Moyen Age.

1. DE L'ANTIQUITE AU MOYEN AGE : VIe-VIIe SIECLES

1.1. Traces archéologiques

Les indices matériels concernant cette période sont très rares. Aucune fouille d'ampleur n'a été effectuée sur un site de cette époque.

- l'abri de Jonas. Dans cette petite grotte du Défilé de Donzère, accessible depuis le plateau, on a découvert trois vases, intacts, en céramique kaolinitique grise : deux pots et une jatte. Ces poteries, datées de la fin du Vème siècle/début du VIème siècle, sont vraisemblablement les vestiges d'une occupation temporaire de la grotte (2).

- St-Benoît, le cimetière. L'actuel cimetière est un site funéraire dont les origines remontent au IVème siècle. Les restes de la chapelle St-Benoît sont d'époque romane, mais les fouilles de C. Boisse ont mis au jour sous cet édifice des bâtiments plus anciens qu'il est difficile de dater et d'interpréter (3).

1.2. La "Vie de St-Ansbert"

La "Vie de St-Ansbert", publiée par les Bollandistes, est une chronique de l'abbaye de Fontenelle (aujourd'hui St-Wandrille, près de Rouen), rédigée entre 665 et 702 par le moine Aigradius. Une traduction intégrale du passage concernant l'abbaye de Donzère a déjà été publiée dans 'Recherches Donzéroises' (4). Dans ce texte, le roi Thierry III donne à l'abbaye de Fontenelle un "domaine", un "domaine", qui produit, entr'autres choses, de l'huile. Cette donation pourrait se placer vers 673. L'abbé St-Lambert ne se contenta pas d'exploiter les revenus du domaine. Sans doute avant 678, date de son élection à l'évêché de Lyon, il y fonda un important établissement monastique. Celui-ci suivit bientôt la règle bénédictine, introduite à Fontenelle par l'abbé Hilbert en 689. Mais cette abbaye aurait été ruinée par les troubles politiques et les incursions sarrasines. Ce dernier passage du texte est un ajout postérieur, sans doute lorsque le texte fut recopié dans sa version définitive par le moine Hardouin, décédé en 811.

1.3. Le contexte de l'abbaye mérovingienne

Le village actuel a succédé à un vicus gallo-romain. Aux VI/VIIème siècles, on a également, semble-t-il, une occupation des plateaux qui surplombent le défilé. Cette situation, assez courante à cette époque, correspond au renouveau de l'agriculture pastorale et à une complémentarité site de plaine/site perché.

La situation géographique de Donzère, au coeur de la vallée du Rhône, axe de diffusion de la doctrine chrétienne nous interdit d'envisager une christianisation tardive au-delà du IIIème siècle, et la création de l'abbaye a pu entraîner une restructuration du culte chrétien.

Le site de St-Benoît pourrait être l'église primitive du vicus, née d'une chapelle funéraire. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Il ne faut pas négliger le rôle qu'aurait pu jouer St-Saturnin si l'édifice actuel peut être préroman, le vocable est, lui, très usité au cours du VIème siècle.

Où se trouvait alors l'abbaye édifiée par St-Lambert?

Rien ne permet d'en décider. Le rôle funéraire de St- Benoît, dès avant la fondation de l'abbaye, exclut ce site a priori. Cette riche abbaye de Donzère est également connue par une émission monétaire, à l'effigie de St- Lambert. La durée de vie de l'établissement monastique fut brève : une cinquantaine d'années.

Entre 725 et 731, l'armée arabe, installée à Narbonne, lance une série de raids dans la vallée du Rhône, effectués par des troupes mobiles et peu nombreuses. Ces expéditions, très limitées dans leur durée, ne paraissent pas justifier le déclin de Donzère. En 732, les Arabes s'installent à Valence, Vienne et Lyon. Un accord passé avec le comte de Provence en 734 leur concède les places-fortes de la rive gauche du Rhône. Des garnisons arabes sont alors installées dans les villes de l'axe rhodanien, jusqu'à Lyon, préservant la Provence de la menace franque. En 737, Charles Martel contraint la garnison de Lyon au repli. Les Francs s'avancent alors dans la vallée du Rhône. La même année, la ville d'Avignon est prise et détruite. C'est probablement en 737 qu'il faut placer la disparition de l'abbaye de Donzère. Comme dans beaucoup d'autres cas, le scripteur du IX^{ème} siècle préféra attribuer aux sarrazins des ravages perpétrés en fait par le grand-père de l'empereur régnant. Il faut également noter que la récession des établissements religieux au VIII^{ème} siècle est un phénomène général en Gaule, provoqué par les spoliations du pouvoir laïc. Charles-Martel, puis son fils Pépin-le-Bref pratiquèrent largement la sécularisation des biens ecclésiastiques, au profit de leurs compagnons d'armes.

2. L'ABBAYE DE DONZERE, DU IX^e au XII^e SIECLE

2.1. L'abbaye carolingienne : sources écrites

C'est au tout début du VIII^{ème} siècle (803) que Charlemagne releva le monastère de Donzère. Il s'agit d'une fondation impériale, concédée au premier abbé, Norfidius, indépendante de toute tutelle. Elle est dédiée à la Vierge, à St-Pierre et à d'autres Saints. Elle jouit de privilèges très spéciaux qui marquent l'intérêt personnel que lui porte le souverain. En 814, l'empereur Louis-le-Pieux concède à l'abbé Dexter, successeur de Nimfridius, une charte de confirmation des privilèges de l'abbaye. Il y affirme la règle bénédictine, le droit de juridiction du monastère, l'abandon des droits du "fisc", et la totale indépendance des moines. De plus, ce texte prouve l'existence de plusieurs églises. En 840, une charte de l'empereur Lothaire vient compléter les franchises de l'abbaye, l'exemptant de péage et de tonlieu (5).

2.2. Vestiges archéologiques carolingiens

Si l'existence matérielle de l'abbaye ne fait aucun doute, reste à en déterminer l'emplacement. Les éléments archéologiques appartenant à cette période sont rares deux fragments de chancel de la fin du IX^{ème} siècle (6) réutilisés ultérieurement, des sépultures à St-Benoît, et le mur septentrional d'un édifice ayant précédé l'église romane de Donzère (7). On a souvent voulu disjoindre l'abbaye carolingienne de celle qui apparaît dans les textes aux XI^e/XII^e siècles. Il semble, au contraire, qu'il y ait une continuité matérielle, malgré les lacunes des données littéraires. L'église abbatiale devait se trouver à l'emplacement de l'actuelle église St-Philibert qui remonte au XII^{ème} siècle et les bâtiments conventuels s'étendent au sud de cet édifice. Le terme de "clastre", utilisé pour identifier cette zone, entièrement bouleversée en 1562, renforce cette hypothèse. Autour de l'église, à l'emplacement du vicus gallo-romain, s'est développé un important bourg monastique. La séparation géographique entre l'église et le cimetière principal de la paroisse à Donzère, est un cas très rare, qui ne peut s'expliquer que par des déplacements des lieux de culte monastiques et paroissiaux. En ce qui concerne les chapelles de Donzère, le vocable de St-Christophe, martyr légendaire inventé à l'époque carolingienne, laisse supposer que St-Christol pouvait être une des églises secondaires dépendant de l'abbaye confiée à Nimfridius.

2.3. Les maîtres de l'abbaye

L'indépendance de la communauté régulière de Donzère sera de courte durée. En 850, semble-t-il, l'empereur cède l'abbaye à l'évêque de Viviers, Celse. Cette donation est confirmée en 877 à l'évêque Eucher par Charles-le-Chauve. Mais le passage concernant Donzère est presque unanimement considéré comme interpolé ultérieurement. En 886, Charles-le-Gros retire l'abbaye de Donzère à l'évêque de Viviers pour

l'attribuer à l'abbé de Tournus. Ce titre, sans doute faux, est en tout état de cause confirmé par Louis, fils de Boson, en 896. Les moines de Tournus sont des réfugiés, chassés de Noirmoutier par les invasions normandes, et ils considèrent Donzère comme une position de repli en cas d'attaque de Tournus. Mais Tournus ne fut pas menacée et Donzère fut réduite au statut de prieuré. Son appartenance à Tournus n'est pas mentionnée dans les chartes du IX^{ème} confirmant les possessions de l'abbaye, mais Donzère réapparaît dans une charte d'Henri 1er en 1059, puis dans diverses bulles papales (1105, 1119, 1121, 1132, 1144, 1147, 1246). La bulle de 1105 est la première qui mentionne le vocable des églises annexes : St-Benoît, St-Christophe et St-Saturnin. On ignore l'époque exacte à laquelle l'église Ste-Marie devient église paroissiale, qui est de toute manière antérieure au début du XV^{ème} siècle.

En 1147, l'empereur Conrad III abandonna ses droits régaliens sur Donzère au profit de l'évêque de Viviers. Cette politique de désengagement des empereurs germaniques sur les rives du Rhône a également profité à l'évêque de Lyon qui reçoit la Bulle d'Or en 1187. La charte de 1147 fut confirmée en 1177. Il est vrai que la majeure partie des historiens considère comme suspecte la mention de Donzère dans le titre 1147.

3. LA SEIGNEURIE DE DONZERE

3.1. La famille de Donzère

La famille de Donzère apparaît dans les textes au cours du XII^{ème} siècle (1136 Petrus de Dozera, 1199: mariage de Tiburge de Donzère avec un Adhémar de Pierrelatte). Son implantation a été sans doute beaucoup plus précoce ; elle a sans aucun doute été favorisée par l'éloignement de Tournus, détenteur légal de l'abbaye et de ses droits domaniaux. Dans les rares textes qui la citent, la famille de Donzère joue un rôle politique certain. De multiples alliances matrimoniales avec la famille de Châteauneuf vont renforcer son pouvoir : un même clan familial contrôlait les deux extrémités du défilé et a, semble-t-il, bien exploité ce verrou stratégique. Lors de la croisade contre les Albigeois, les familles de Donzère et Châteauneuf prennent le parti du comte de Toulouse, contre le pape. Les "seigneurs et dames de Châteauneuf et Donzère" sont excommuniés en 1210 pour actes de brigandage (Dom Bouquet cité par Ferrand). La sentence sera confirmée le 17 avril 1211. La seigneurie de Donzère sera gérée en pariage au cours du XIII^{ème} siècle. En 1286, l'évêque de Viviers achète le péage de Donzère à Guy de Châteauneuf et le château ainsi que la seigneurie à Guillaume de Donzère. En 1289 un arbitrage de l'évêque de Vienne tranche le conflit entre l'évêque de Viviers et son chapitre : c'est l'évêque qui est le seigneur de Donzère.

L'évêque s'est substitué à la famille seigneuriale. Maître du pouvoir temporel, disposant d'un appui territorial et financier, il est en position de force pour essayer de récupérer le prieuré. L'abbaye de Tournus essaye en vain de maintenir ses droits à Donzère. Le concile de Bâle, en 1436, entérine le rattachement du prieuré à l'évêché de Viviers. En 1537, l'évêque de Viviers cessera de payer la redevance annuelle symbolique qu'il versait à l'abbé de Tournus.

3.2. Le château de Donzère

Il est mentionné pour la première fois en 1257, mais tout laisse à penser qu'il remonte au moins au siècle précédent. Perché sur un éperon qui contrôle le défilé de Donzère, il domine l'abbaye et le village. En l'absence de fouilles archéologiques systématiques, on ne peut que constater les lacunes de nos connaissances. Dans son tracé actuel, l'enceinte est tardive (XV/XVI^{ème} siècles) le front sud est, lui, plus ancien. Parmi les ruines, quelques bâtiments peuvent être identifiés : une tour quadrangulaire, un grand logis flanqué de deux tours constituant une fausse-porte, un ensemble de caves imposant (216m² et 60m²). Le château fut encore utilisé sporadiquement durant les guerres de religions. Claude de Tournon l'abandonna au profit de la villa de plaisance qu'il fit édifier au sud-est de la forteresse à l'aube du XVI^{ème} siècle.

3.3. Les fortifications urbaines

La première enceinte (XIIe/XIIIe siècles ?) ne protégeait que le bourg monastique, serré autour de l'abbaye. 11 en subsiste la porte de l'Argentière. L'agglomération s'étant accrue le long de la rue principale est-ouest,

une deuxième enceinte, antérieure à 1414, fut construite, englobant le château dans le dispositif de défense. Elle fut soigneusement entretenue jusqu'au XVIIIème siècle.

CONCLUSION

Le village de Donzère, dont l'existence remontait à l'antiquité, a su perdurer dans son implantation géographique. Là, pas de déplacement de village lié au château, pas d'abandon du site antique. La remarquable pérennité de Donzère en tant que bourg doit sans doute être attribuée à la présence d'un foyer monastique. Le château s'est implanté au-dessus du bourg et le bourg ne s'est pas réfugié à l'ombre du château. L'abbaye a sans doute joué un rôle régulateur en fixant l'habitat autour d'elle, alors même que son implantation était née de l'existence du "fiscus", c'est à dire d'un domaine ayant déjà une structure propre.

Il faut également souligner le processus d'éviction des moines tournugeois. L'évêque de Viviers s'est comporté comme un seigneur féodal : il s'est emparé de l'abbaye, devenue une coque vide, dépourvue de tous ses droits domaniaux usurpés par la structure seigneuriale.

Marie-Pierre FEUILLET

Notes

- 1- Pour une bibliographie de Donzère, cf l'article de J. de la Croix-Bouton des R.D.,1987.
- 2- M.-P. Feuillet, Trois vases mérovingiens du musée de Donzère, R.D.,1987.
- 3- C. Boisse, articles sur les fouilles de la chapelle St-Benoît, R.D.,1977.
- 4- J. de la Croix-Bouton, Les grandes dates de l'abbaye de Donzère, R.D., 1981.
- 5- D. Le Blévec, L'abbaye de Donzère et la circulation sur le Rhône au IXe siècle, R.D., 1980.
- 6- M. Buis, Les sculptures pré-romanes du musée du Vieux Donzère, R.D., 1988.
- 7- T. Odier, Sauvetages archéologiques en 1985 à Donzère, R.D., 1985.